

Procès-Verbal du Conseil d'école n°1

- Lundi 16 octobre 2023 - 17h15

Présents :

Directrice	Mme BLIN (<i>Présidente du Conseil d'école</i>)
Enseignants Élémentaire	Mmes PICARD, TRICARD, BOUCHY, LANOSSE, KIEFFER, VALLET, PAYAN, JANEL, JULLIEN, REYNAUD, ANDRAUD, MANIN, PAUTROT, MORIN / M. BONZOM, JUNIQUE
Parents représentants	Mmes BEN ACHOUR, LAZIC, LAUVERNIER, AUBLANC, BAHRI, LAKEHAL, OUFIR
Élue	Mme CHARREL
Mairie/cadre DEE	Mme JALLAMION
Maison de l'Enfance	M. NATON (<i>Directeur</i>)
RASED	Mme RIBEIRO
Présidente de l'association Festive	Mme BADRI

Excusés :

I.E.N. Vénissieux 1	Mme ALLAFORT-DUVERGER
Parents représentants	Mmes CLIN, LACOUR
Enseignants	Mme CAZAUBON
D.D.E.N.	Mme VIGNE

Ordre du jour :

1. Tour de table des participants
2. Validation du procès-verbal du troisième conseil d'école 2022-2023
3. Conseil d'école et élections des représentants des parents d'élèves
 - Résultat des élections du 13 octobre 2023
 - Règlement intérieur du conseil d'école, Règlement intérieur de l'école
4. Rentrée 2023 : organisation pédagogique
 - Agrandissement de l'école et inauguration
 - Les classes, les enseignants, les AESH
 - Le RASED, le cabinet médical
5. Bilan comptable
 - Crédits alloués par la Municipalité
 - OCCE
6. Projet d'école
 - Axes de travail et plan d'action
7. Protocole pHare
 - Programme de prévention contre le harcèlement à l'école
 - Journée « Non au harcèlement »
8. Vie de l'école :
 - APC, AEPS, stages de réussite, heures de soutien aux élèves
 - Assistante langue étrangère
 - Projets des différents cycles
 - Association Festive : présentation et Assemblée Générale, bilan de la kermesse
9. Projet éducatif de la Maison de l'enfance
10. Dates des prochains conseils d'école

1/ Tour de table des participants

Mme Vigne, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale, s'excuse de ne pouvoir être présente et transmet : « *Je ne serai pas présente au conseil d'école lundi mais, au moment où un deuxième professeur est victime du terrorisme, alors que nous nous apprêtons à célébrer le jour de la Laïcité, je tiens à faire part à toutes et tous les enseignant.e.s de ma compassion et de ma solidarité. C'est toute la communauté enseignante qui est frappée par ce terrible assassinat alors qu'ils et elles ont une seule et unique préoccupation, faire des enfants qui leur sont confiés des adultes libres, respectueux et responsables* ».

- Information sécurité : le plan Vigipirate est passé au niveau « Alerte attentat » depuis ce week-end.

2/ Validation du procès-verbal du troisième conseil d'école 2022-2023

- Après un rappel des différents points abordés, le PV du 3ème conseil d'école (en date du 12 juin 2023) est validé à l'unanimité.

3/ Conseil d'école et élections des représentants des parents d'élèves

• Résultat des élections du vendredi 13 octobre 2023 :

Les parents d'élèves ont été appelés à élire leurs représentants (*vote par correspondance*).

Aucun candidat n'était constitué en association.

	Élémentaire
Postes à pourvoir	17
Postes pourvus	9
Nombre d'inscrits	418
Nombre de suffrages exprimés	128
Taux de participation	31,82 %

Parents représentants élus pour l'année 2023-2024		
NOM	Prénom	Classes
BEN ACHOUR	Marion	CM1/CM2-b
LAZIC	Joëlle	CP-b
LAUVERNIER	Céline	CM1
AUBLANC	Marylène	CE1-a
BAHRI	Saïla	CE2-a, CP-e, CM2
CLIN	Sonia	CE1-a
LAKEHAL	Linda	CE1-b
LACOUR	Marie	CM2
OUFIR	Ouided	CE2-b, CP-c

• Rôle des parents élus :

Les représentants des parents siègent lors des 3 conseils d'école.

Ils facilitent la communication entre les familles et l'école et peuvent relayer des propositions.

Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

• **Communication des parents représentants :**

- L'affichage d'un trombinoscope des représentants pourra être renouvelé cette année.
→ Mme Ben Achour pourra s'en charger
- Boîte mail dédiée: « parents.joliotcurie.venissieux@gmail.com »
→ Un mot sera transmis dans les cahiers de liaison pour informer l'ensemble des parents.
→ Le mot de passe est transmis aux nouveaux représentants
- Un groupe WhatsApp est utilisé.
- Un panneau d'affichage extérieur est mis à leur disposition.

• **Règlement intérieur du Conseil d'école :**

- Le document est présenté et soumis au vote du Conseil:
⇒ Le règlement du conseil d'école 2023/2024 est validé à l'unanimité (**Cf. Règlement**).

• **Règlement intérieur 2023/2024 de l'école Joliot CURIE :**

- Le règlement a été reconduit à l'identique cette année.
⇒ Le document est présenté et soumis au vote du Conseil: le règlement 2023/2024 de l'école Joliot CURIE est validé à l'unanimité (**Cf. Règlement**).

4/ Rentrée 2023 : organisation pédagogique

• **Agrandissement de l'école et inauguration**

Après un déménagement des classes organisé début juillet, la nouvelle extension de l'école est entrée en fonction à la rentrée. La nouvelle tranche du bâtiment B accueille 5 nouvelles salles de classes, une demi-salle ainsi que 2 nouveaux blocs sanitaires (480 m²).

4 classes de CE1, 1 classe de CM2 et 1 classe de CE2/CM1 ont ainsi commencé l'année dans des locaux flamboyants neufs.

- L'inauguration officielle s'est déroulée mercredi 13 septembre, en présence de Madame le Maire de Vénissieux et de Madame la Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville, Mme Salwa Philibert.

⇒ Les parents représentants regrettent cependant de ne pas avoir été conviés par la Mairie.

• **Les classes, les enseignants**

L'école élémentaire se compose de **17 classes**.

Notre école fait partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) BALZAC. Elle bénéficie du dédoublement des classes de CP et CE1 : 10 classes dédoublées (6 CP et 4 CE1).

- Nombre d'élèves inscrits à ce jour = **290** (et 500 pour l'ensemble du groupe scolaire).

L'effectif de l'école varie dans l'année, notamment avec la scolarisation des enfants des familles foraines en cours d'année scolaire.

Les 17 classes de l'Élémentaire

	CLASSES	Effectifs	Enseignants
Bâtiment A	CP-a	12	Léa PICARD
	CP-b	12	Estelle TRICARD
	CP-c	11	Flore BOUCHY
	CP-d	11	Laurie LANOSSE
	CP-e	11	Lola KIEFFER
	CP-f	11	Astrid VALLET

Bât. B	CE1-a	13	Célie CAZAUBON
	CE1-b	13	Julie PAYAN
	CE1-c	11	Samuel BONZOM
	CE1-d	11	Lucie JANEL / Léa CERONI (v)
	CE2-a	27	Alexandra JULLIEN
	CE2-b	26	Camille REYNAUD
	CE2/CM1	26	Julie ANDRAUD
	CM1	23	Océane MANIN
	CM1/CM2-a	24	Morgane PAUTROT
	CM1/CM2-b	24	Vincent JUNIQUE
	CM2	25	Miriam MORIN / Corentin RECIO (J-V)

• **Les AESH :**

5 AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) interviennent actuellement auprès d'élèves dans différentes classes :

⇒ Rafika TEMINI, Fatima MASMOUDI, Rosalie PEDOUSSEAUD, Murielle DURHONE, Donia GODCHA.

• **Le R.A.S.E.D. (= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)**

2 enseignantes spécialisées interviennent à l'école Joliot CURIE cette année :

- Anne-Claire RIBEIRO : enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique

- Michèle MEYER : psychologue scolaire

(Le poste d'enseignante spécialisée dans l'aide relationnelle n'est pas pourvu).

- Les membres du RASED travaillent avec les élèves rencontrant des difficultés, en partenariat avec les enseignants de l'école.

- Elles travaillent également avec les enseignants de GS et CP pour préparer et organiser la liaison GS-CP, dans le cadre du projet passerelle.

• **Le cabinet médical (de la GS au CM2) :**

- Médecin scolaire : Dr Marie-Pierre DEBAUCHE (présente ponctuellement).

- Infirmière scolaire : Cynthia HAMAMA (présente le mardi dans notre école).

5/ Bilan comptable

➤ **Crédits 2023 alloués par la Municipalité :**

	Élémentaire
Crédits adjudicataires (Fournitures, livres scolaires, matériel sportif) = commandes de rentrée	31,00 € / élève (X 285) = 8835,00 €
Crédits adjudicataires --> Transports scolaires	155,76 € X 6 = 934,56 €
Crédits libres (Fournitures achetées en cours d'année, cahiers de liaison, matériel pour projets, ...)	6,00 € / élève = 1710,00 € + 92 € d'abonnements

➤ Comptes rentrée 2023

	Élémentaire	
	Crédit +	Débit -
Avoir de l'année 2022-2023	579,84 €	
Crédits libres Municipaux	1710,00 €	
Abonnements	92,00 €	
Frais OCCE		788,99 €
TOTAL	1592,85 €	

⇒ **Participation OCCE** : La participation à la coopérative scolaire proposée aux familles est restée identique cette année : 12 € par enfant.

6/ Projet d'école

• **Rappel des axes de travail et plan d'action**

Lors du dernier conseil d'école 2022/2023, le bilan des actions menées dans le cadre du projet d'école a été présenté. Un certain nombre d'actions et de projets vont pouvoir se poursuivre et être approfondis cette année, quand d'autres sont amenés à évoluer.

- **Axe 1** :

Améliorer le **climat scolaire** avec l'ensemble des membres de la communauté éducative pour mieux vivre ensemble et mieux apprendre.

Elémentaire	
Objectifs de réussite des élèves	Descriptif succinct de l'action
Améliorer la coéducation avec les familles et les impliquer dans l'école	Organisation d'APC parents Mise en place de Cafés parents Expositions / musées (100ème jour d'école, restitution des sorties-voyages) Améliorer la participation aux sorties scolaires et aux différents temps forts de l'école.
Développer sa capacité à communiquer sereinement avec les autres enfants, travailler sur l'entraide.	Messages clairs , Tutorat , Conseils de classe , Travail sur les émotions + Ajout du programme pHARe
Élaborer des projets communs pour renforcer l'unité.	S.O.P. (Semaine Olympique et Paralympique) USEP et coupe du monde de Rugby Jardin , Ma Petite Planète, Le 100ème jour d'école Classes vertes et classes de ville Journée « Non au harcèlement », Journée de la laïcité
Communiquer de manière explicite sur les comportements perturbateurs (<i>protocole d'intervention clair, adapté et commun aux cycles 2 et 3</i>).	Définir un protocole d'intervention clair et explicite pour les élèves à comportement perturbateurs ; Charte commune de bon comportement.
Proposer de la littérature de jeunesse multiculturelle adaptée.	Littérature de jeunesse adaptée aux émotions que peuvent vivre les élèves (<i>mort, maladie, problèmes familiaux, égalité filles garçons, ...</i>) en vue de leur apprendre à appréhender leurs émotions. - Travail avec de petits albums en anglais avec l'assistante en anglais

- **Axe 2** :

Orienter la communauté éducative vers une **démarche globale du développement durable** pour agir en citoyen responsable.

Elémentaire	
Objectifs de réussite des élèves	Descriptif succinct de l'action
Obtenir l'écolabel pour l'école.	Poursuivre la demande d'éco label, initiée en 2022/2023.
Développer un jardin géré de façon commune.	Poursuite de l'exploitation des potagers mis en place et développement de ces derniers (<i>semis, plantation, arrosage, entretien et récolte</i>). - Exploitation du potager construit en 2022/2023 par les CE2/CM1/CM2.
Adopter les bons gestes écocitoyens. Travailler sur les déchets (<i>compost, recyclage</i>) et l'eau. Aider les élèves à devenir des acteurs responsables dans la gestion durable de la planète.	Poursuite de la participation au projet « Ma Petite Planète » (M.P.P.) ; - Participation des familles volontaires au compost de l'école ; Orienter les pratiques pédagogiques de sciences et d'EMC autour du développement durable.
Poursuivre le projet de création d'un mur végétal en partenariat avec la maison de l'enfance et les partenaires extérieurs.	Création d'un Mur végétal pour arborer l'espace « cour » (<i>mis en attente en 2023</i>).

7/ Protocole pHARe

• Programme de prévention contre le harcèlement à l'école :

Le programme pHARe a fait l'objet d'une première présentation lors du dernier conseil d'école.

Obligatoire dans les écoles et les collèges publics depuis la rentrée 2022, il est étendu aux lycées publics depuis la rentrée 2023.

8 piliers du programme pHARe :

- **Mesurer** le climat scolaire.
- **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement : *10 heures annuelles d'apprentissages pour les élèves du CP à la Terminale seront consacrées à la prévention.*
- **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves : *implantation d'une équipe ressource par école (5 personnels au minimum).*
- **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement : *formalisation d'un protocole de prise en charge, basé sur la méthode de la préoccupation partagée.*
- **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (conseils de la vie collégienne/lycéenne)
- **Suivre** l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une **plateforme dédiée** aux ressources.

- La méthode de la préoccupation partagée :

- ✓ Nécessite la constitution d'une équipe spécifiquement formée au traitement des situations d'intimidation, de façon à soutenir la victime et à intervenir auprès des intimidateurs.
- ✓ Nécessite le soutien de l'élève cible, par un professionnel de l'établissement qui lui offre le cadre d'une écoute bienveillante et attentive. Il est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui.
- ✓ C'est une approche non-blâmante : l'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation et invite à rechercher ensemble des solutions.

Agir rapidement : en l'espace de 3 jours, avoir rencontré la cible, les intimidateurs présumés et témoins une première fois. Puis le déroulement a lieu sous 15 jours :



- **Equipe ressource de notre école** (amenée à se développer dans le temps) :

- ♦ La directrice de l'école élémentaire : Mme Blin
- ♦ La directrice de l'école maternelle : Mme Gourbal
- ♦ Deux enseignants de Cycle 3 : M. Junique et Mme Morin
- ♦ Deux enseignants de Cycle 2 : Mme Janel et Mme Picard
- ♦ Une AESH : Mme Masmoudi

- **Protocole en cours de finalisation** :

Cf. annexe 1

• **Journée « Non au harcèlement » : Jeudi 9 novembre**

- La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances scolaires d'automne. C'est l'un des temps forts du programme PHARe.

A cette occasion, les enseignants proposeront différents temps de sensibilisation au harcèlement scolaire : le ministère demande qu'au minimum, une séance dédiée de 2 heures soit consacrée à cette thématique ce jour-là (ces 2 heures seront comptabilisées dans les 10h de formation des élèves en élémentaire).

Un questionnaire en direction des élèves du CE2 à la terminale devrait être passé ce jour.

• **Numéros d'appels au niveau National (Élèves, parents, professionnels) :**

- Situation de harcèlement : **3020**
- Situation de Cyberharcèlement : **3018**

8/ Vie de l'école

• **APC, AEPS, Stage de Réussite, Soutien renforcé**

➤ **APC** = **A**ctivités **P**édagogiques **C**omplémentaires, encadrées par les enseignants sur la pause méridienne ou à 16h45 après la classe.

➤ **AEPS (Action Éducative Péri-Scolaire)** : à partir du lundi 6 novembre, des animateurs du Centre social du Moulin à vent interviendront à l'école Joliot CURIE tous les lundis soir pour encadrer un petit groupe d'enfants sur de l'accompagnement à la scolarité (sur inscription en octobre, tarif proposé à l'année). Les niveaux concernés vont du CE2 au CM2 (3 animateurs pour 10 enfants maximum).

⇒ Il s'agit d'aider l'enfant à mettre du sens sur les apprentissages, travailler la méthodologie, l'organisation et la concentration.

➤ **Stage de réussite d'automne** : il est destiné aux élèves d'élémentaire rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, sur proposition de leurs enseignants.

Il sera organisé pendant les vacances d'automne à l'école, les matins du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 9h à 12h, encadré par 8 enseignants de l'école.

⇒ Mmes Pautrot, Manin, Andraud, Reynaud, Jullien, Picard, Bionda, Clauson.

⇒ 8 groupes = environ 48 élèves concernés.

➤ **Soutien renforcé** : nouveauté cette année. Dans le cadre du Pacte enseignants, des heures de soutien pourront être proposées aux élèves d'élémentaire tout au long de l'année, du CP au CM2. Elles seront encadrées par 11 enseignants de l'école.

Les séances devraient se dérouler le lundi et jeudi après la classe, de 16h45 à 17h45.

Elles débuteront après les vacances d'automne.

• **Assistante en langue étrangère**

➤ L'école bénéficiera cette année de la présence d'une assistante en anglais : Charmion BROWN.

Elle est Sud-Africaine et interviendra dans deux écoles de la ville (Joliot CURIE et Parilly), jusqu'à la fin du mois d'avril. Afin de s'adapter au nombre de classes, son emploi du temps sera réparti sur chaque période. Les classes de CP et CE1 débuteront les interventions.

• **Projets classes découvertes**

➤ **Classes vertes au Noyer** : 4 classes devraient profiter d'un séjour cette année.

=> CM1 (Mme Manin), CM1/CM2a (Mme Pautrot), CM1/CM2-b (M. Junique), CM2 (Mme Morin)

Le séjour visera notamment à étudier et expérimenter la vie en milieu montagnard, mais aussi à pratiquer des activités sportives, dans le cadre d'une année riche en événements (*Coupe du monde de rugby et jeux Olympiques*).

(2 autres classes de CE2 envisageaient un séjour au Noyer au printemps, mais leur candidature n'a pas été retenue, en raison des nombreuses demandes sur la ville).

• **Présentation des projets des différentes classes / cycles :**

Période / Dates	Classes	Enseignants	Descriptif du Projet
P1/P2 P2 P3 P4 P5	6 classes de CP	Mme Picard Mme Tricard Mme Bouchy Mme Lanosse Mme Kieffer Mme Vallet	- Travail sur les émotions et les messages clairs ; - Visite de la Médiathèque : « Il était une fois » ; - Sortie cinéma (<i>à confirmer</i>) ; - Théâtre de Vénissieux : « Wodod » - Semaine du court-métrage - Semaine olympique et paralympique (S.O.P.) - Olympiades / rencontres sportives - Sortie de fin d'année (<i>à confirmer</i>)
13/11/2023 P2	4 classes de CE1	Mme Cazaubon Mme Payan Mme Janel /M. Bonzom	- Théâtre de Vénissieux : « Chut ! Une pomme » - Participation aux défis « Ma Petite Planète »
P2	CE1-a CE1-b	Mme Cazaubon Mme Payan	Balade automnale (<i>pour voir les manifestations de l'automne</i>)
24/11/2023 11/04/2024	CE2-a CE2-b	Mme Reynaud Mme Jullien	- Auditorium : « Hansel et Gretel » - Théâtre de Vénissieux : « La Méthode du Docteur Spongiak »
05/10/23	CE2-a	Mme Jullien	Exposition de Ceren Oykut « Ensemble », au centre d'art de Vénissieux
Printemps 2024	CE2-b	Mme Reynaud	Demande pour une classe environnement (<i>réponse après les vacances d'automne</i>)

Du 3 au 8 avril P4	CE2-a, CE2-b et CE2/CM1	Mmes Reynaud, Jullien, Andraud	- Semaine Olympique et Paralympique (S.O.P.) - Olympiades sur 4 jours / rencontres sportives.
15/09/23	CE2/CM1 CM1 CM2 a et B CM2	Mme Andraud M. Recio Mme Pautrot M. Junique	Participation à la « World Clean up Day ».
22/09/23	CM1/CM2-a CM1/CM2-b	Mme Pautrot M. Junique	Championnat « Super Sevens » (Rugby à 7)
16/10/23	CM2	Mme Morin	Musée des Beaux-Arts
Novembre 2023	CM2 CM1	Mme Morin Mme Manin	Défi « Ma petite planète »
20/11/23	CM2	Mme Morin Mme Pautrot M. Junique	Visite du collège Honoré de Balzac
8/12/23	4 classes de CM1 et CM2	Mme Manin Mme Morin M. Junique Mme Pautrot	Auditorium de Lyon : « L'étrange Noël de Mr Jack »
29/03/24	CE2-CM1 CM1-CM2 a	Mme Andraud Mme Pautrot	Théâtre de Vénissieux : « De la rue aux J.O. »
Sur l'année 27/05/24 au 31/05/24	CM1 CM1/CM2-a CM1/CM2-b CM2	Mme Manin Mme Pautrot M. Junique Mme Morin / M. Recio	- Rencontres sportives USEP (3 rencontres inter-écoles dans l'année) - Classes vertes au Noyer

• **Association Festive : présentation et Assemblée Générale :**

- L'association a pour but d'organiser des manifestations festives et d'aider les projets des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle ou en élémentaire, et résidant dans le périmètre scolaire de l'école Joliot-Curie. Elle est composée de parents volontaires.
- La date de l'**Assemblée Générale** devrait être fixée dans les prochains jours, afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau et pour se projeter sur les actions à venir (les mots seront donnés à la rentrée).
- **Bilan de la kermesse** : la fête de l'école a pu être organisée vendredi 23 juin, elle a été dissociée des spectacles, ce qui s'est avéré très positif. L'Association Festive s'est beaucoup investie dans sa préparation, qui fut une belle réussite.

9/ Présentation du projet éducatif de la Maison de l'enfance

La Maison de l'enfance Joliot CURIE est une structure de loisirs et d'éducation populaire. Elle accueille les enfants sur les temps de cantine, les soirs, les mercredis et les vacances.

Au niveau des effectifs, il reste quelques places sur le périscolaire du soir (*un peu moins de 100 enfants chaque soir*) mais les mercredis sont complets, avec une liste d'attente.

Pour les vacances d'automne, un accueil en journée avec repas est proposé (*52 places en journée complète pour 83 demandes et 60 places en demi-journée pour 110 demandes*) : les listes d'attente sont importantes.

- Projets pédagogiques (*Une thématique particulière par période*) :

Période 1 (sept-oct) : Les sciences et l'espace

Période 2 (Nov- Dec) : Les contes, réalisation d'une comédie musicale les mercredis

Période 3 : Les pays froids

Période 4 : Les petites bêtes, carnaval avec un défilé

Période 5 : les JO, grands Jeux Olympiques inter-centres

- Projets en lien avec l'école :

Un travail se poursuit cette année autour des messages clairs, pour que les enfants apprennent à régler leurs conflits par la communication sur les temps scolaires et périscolaires. Les animateurs interviennent en classe avec les enseignants pour faire des scénettes et donner un livret BD dessiné par un animateur (Yoann).

Avec les cycles 2, des séances de découverte du compost ont été mises en place.

- Projet à venir : Les élections au conseil de la maison de l'enfance seront organisées après les vacances. Les élus organiseront la fête de la maison de l'enfance et pourront mettre en place leur projet.

Une comédie musicale sera préparée les mercredis, qui impliquera tous les groupes de la maison de l'enfance et qui sera présentée aux familles le mercredi 20 décembre.

- Projet à venir : **10 ans du groupe scolaire Joliot CURIE (nouveau bâtiment)** : Le bâtiment a été inauguré le 19 novembre 2013. Nous allons donc bientôt fêter ses 10 ans !!

Le projet serait d'organiser un temps type "porte ouverte du groupe scolaire (= école maternelle, école élémentaire, maison de l'enfance)" en fin de journée, entre 17h et 18h (*horaires précis et date à définir*). Les familles seraient invitées à (re)découvrir le groupe scolaire à travers des ateliers/activités/jeux parents-enfants.

⇒ Le plan Vigipirate venant de passer au niveau « Alerte-attentat », le projet prévu initialement fin novembre devrait être organisé un peu plus tard dans l'année scolaire.

➤ Les parents représentants abordent les difficultés d'inscription sur les temps extra-scolaires à la Maison de l'enfance et d'un manque de lisibilité sur le site internet (kiosque).

Une augmentation de la capacité d'accueil est-elle prévue ? Les délais de réponse sont trop *longs* (*les familles viennent juste de recevoir les réponses négatives pour les prochaines vacances et n'ont pas le temps de se retourner*). Est-il possible d'instaurer un critère géographique ? (*afin de prioriser les familles de l'école*). Quelles sont les solutions alternatives ? (il existe les séjours APASEV, mais le budget n'est pas le même).

⇒ Il y a beaucoup d'inscriptions, mais aussi beaucoup d'annulations habituellement.

A ce jour, 40 enfants sont sur liste d'attente pour la journée et 50 pour la demi-journée.

⇒ Ces questions seront évoquées en mairie.

➤ Autre point soulevé : le problème du mail piéton de l'école qui débute du parking minute, avec la découverte de détritrus de toutes sortes qui sont potentiellement dangereuses pour les enfants (et de nuisances sonores qui gênent les voisins).

⇒ Une demande pourra être faite pour que le mail piéton soit fermé des deux côtés le soir et le week-end, avec l'installation d'un portillon supplémentaire (*actuellement, seul l'un des côtés dispose d'un portail, fermé chaque soir à 18h30*).

10/ Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'École n°2 : Jeudi 15 février 2024 à 17h15
- Conseil d'École n°3 : Mardi 4 juin 2024 à 17h15

Secrétaires du Conseil :

Mme Manin, Enseignante
M. Junique, Enseignant

Signature de la présidente du Conseil :

Sylvie BLIN, Directrice


S.BLIN

Annexe 1

Protocole PHARe de l'école élémentaire Joliot CURIE

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

PAR QUI ?

- Les directrices de l'école élémentaire et maternelle Joliot CURIE
- 2 enseignants par cycle formés
- 2 AESH formés

OÙ ?

Lieu le plus neutre :

- 1 salle de la Maison de l'enfance
- 1 salle de classe libre / 1 petite salle

QUAND ?

- Sur temps de récréation
- Sur temps de classe si nécessaire

QUELLE COMMUNICATION ?

Information de la famille de la cible :

- Par la directrice de l'école
- Lors d'un entretien physique

Selon la situation : informer les familles des intimidateurs présumés.

QUELS MOYENS ?

- Formation de 2 enseignants supplémentaires par cycle chaque année
- formation de 2 AESH supplémentaires chaque année
- Présentation du protocole :
 - aux représentants des parents d'élèves élus :
 - en conseil d'école
 - à tous :
 - lors des réunions de rentrée
 - dans le cahier de liaison en début d'année
- Organisation de 10h annuelles d'apprentissage du CP au CM2
- Participation aux temps forts du programme (comme la journée « Non au harcèlement »).

QUELLE ÉVALUATION ?

- Quantifier le nombre de situations par an
- Suivre l'évolution du nombre de situations d'année en année